

LA BALLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 13 AOUT 1889

ATTIRAIT SANS L'ABEILLE

PROCEDEMENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de
l'Etat de la Louisiane

Contenant toutes les nouvelles pu-
bliees pendant la semaine dans
l'edition quotidienne.

L'edition hebdomadaire, reunie
dans un seul numero toutes les
nouvelles de la semaine, compte
beaucoup d'abonnés et de lecteurs
en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 78 RUE DE CHARLES
Entre Canal et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.	Un an..... \$10 00
Deux mois..... 6 00	Un mois..... 2 00
EDITION HEBDOMADAIRE.	Un an..... 6 00
Deux mois..... 4 00	Un mois..... 1 50

On s'abonne à la semaine avec
les porteurs et les marchands
de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1837,
est le plus ancien journal quodien
de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la popula-
tion franco-louisianaise et est
considérée, au point de vue
des nouvelles, un excellent organe
de publicité.

Elle est reprise non-seulement
dans toutes les parutions officielles
de la Louisiane, mais dans les
Etats voisins, au Mexique, aux
Antilles, en Europe, partout où
il y a des francophones et où on s'in-
teresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les
jours, en outre des nouvelles poli-
tiques, littéraires et locales:

- Des éphémérides géographiques
expliquant de tous les points des
Etats-Unis et de l'étranger
- Un Bulletin maritime
- Un Bulletin agricole et particu-
lier des produits agricoles et mé-
tiers de la Nouvelle-Orléans.
- Un Bulletin financier
- Un Bulletin commercial
- Les heures de départ et d'ar-
rivée des trains de chemins de fer.
- Les jours de départ des bateaux
à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

CHARTER.

PAR LE COMTE DE LA LOUVERNE.

Le Comte de la Louverne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, a l'honneur de déclarer qu'il a acquis de son père, le Comte de la Louverne, une propriété de terre située dans le Parish de St. Charles, l'étendue de laquelle est de 1000 arpents, plus ou moins, et qu'il a l'intention de vendre cette propriété par lots, à la vente publique, le mardi 13 août 1889, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la paroisse de St. Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Le Comte de la Louverne a l'honneur de déclarer qu'il a acquis de son père, le Comte de la Louverne, une propriété de terre située dans le Parish de St. Charles, l'étendue de laquelle est de 1000 arpents, plus ou moins, et qu'il a l'intention de vendre cette propriété par lots, à la vente publique, le mardi 13 août 1889, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la paroisse de St. Charles, à la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE COMTE DE LA LOUVERNE.

Le Comte de la Louverne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, a l'honneur de déclarer qu'il a acquis de son père, le Comte de la Louverne, une propriété de terre située dans le Parish de St. Charles, l'étendue de laquelle est de 1000 arpents, plus ou moins, et qu'il a l'intention de vendre cette propriété par lots, à la vente publique, le mardi 13 août 1889, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la paroisse de St. Charles, à la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE COMTE DE LA LOUVERNE.

Le Comte de la Louverne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, a l'honneur de déclarer qu'il a acquis de son père, le Comte de la Louverne, une propriété de terre située dans le Parish de St. Charles, l'étendue de laquelle est de 1000 arpents, plus ou moins, et qu'il a l'intention de vendre cette propriété par lots, à la vente publique, le mardi 13 août 1889, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la paroisse de St. Charles, à la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE COMTE DE LA LOUVERNE.

Le Comte de la Louverne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, a l'honneur de déclarer qu'il a acquis de son père, le Comte de la Louverne, une propriété de terre située dans le Parish de St. Charles, l'étendue de laquelle est de 1000 arpents, plus ou moins, et qu'il a l'intention de vendre cette propriété par lots, à la vente publique, le mardi 13 août 1889, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la paroisse de St. Charles, à la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE COMTE DE LA LOUVERNE.

Le Comte de la Louverne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, a l'honneur de déclarer qu'il a acquis de son père, le Comte de la Louverne, une propriété de terre située dans le Parish de St. Charles, l'étendue de laquelle est de 1000 arpents, plus ou moins, et qu'il a l'intention de vendre cette propriété par lots, à la vente publique, le mardi 13 août 1889, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la paroisse de St. Charles, à la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE COMTE DE LA LOUVERNE.

Le Comte de la Louverne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, a l'honneur de déclarer qu'il a acquis de son père, le Comte de la Louverne, une propriété de terre située dans le Parish de St. Charles, l'étendue de laquelle est de 1000 arpents, plus ou moins, et qu'il a l'intention de vendre cette propriété par lots, à la vente publique, le mardi 13 août 1889, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la paroisse de St. Charles, à la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE COMTE DE LA LOUVERNE.

Le Comte de la Louverne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, a l'honneur de déclarer qu'il a acquis de son père, le Comte de la Louverne, une propriété de terre située dans le Parish de St. Charles, l'étendue de laquelle est de 1000 arpents, plus ou moins, et qu'il a l'intention de vendre cette propriété par lots, à la vente publique, le mardi 13 août 1889, à 10 heures du matin, devant le Tribunal de la paroisse de St. Charles, à la Nouvelle-Orléans.

LA BALLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 13 AOUT 1889